

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2051

12 août 2015

### SOMMAIRE

3i GC Holdings B1 S.à r.l. ....	98440	Piccolo 5 S.A. ....	98407
AIG/Lincoln Schatzbogen Luxembourg S.à r.l. .....	98425	Pregis (Luxembourg) Holding S.à r.l. ....	98403
Arrecife S.A. ....	98403	Profimolux ....	98402
Cibao S.A. ....	98407	PWT S.A. ....	98402
DBV Advisory Company (Luxembourg) S.A. .....	98442	Sforza Pledgeco S.à r.l. ....	98402
Direct Lending Co-Investments (Luxembourg) S.à r.l. ....	98443	Société de Climatisation ....	98408
Europa Presov Park S.à r.l. ....	98410	Société Maria Rheinsheim ....	98408
Europa Wanda S.à r.l. ....	98440	SOL S.A., SPF ....	98406
Legend Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l. ...	98425	Span ....	98402
LSREF3 Faroe Holdings S.à r.l. ....	98422	SUN-CE ....	98443
Luxcommunication S.A. ....	98409	Swan SICAV-SIF ....	98406
Luxury Properties S.à r.l. ....	98409	Theos S.A. ....	98406
Main S.à r.l. ....	98409	United Global Investment Immomaxima S.C.A. ....	98406
Mandarin Capital Management S.A. ....	98409	Vier Gas Holdings S.à r.l. ....	98405
Mangue S.A., S.P.F. ....	98408	Vitral S.A. ....	98405
Mediview Real Estate Luxemburg S.A. ....	98410	WADE, P S.A. ....	98404
MH Apo Top S.A. ....	98427	White Eagle Holding S.A. ....	98404
Murchison Holdings S.à r.l. ....	98412	Yaborandi SPF S.A. ....	98403
Oikopolis S.à r.l. ....	98403	Y Luxco S.à r.l. ....	98404
Parquet Bembé S.à r.l. & Cie ....	98403	Yves de Manoir S.A. SPF ....	98404
Pearsie International S.A. ....	98407	ZAC Marnach S.A. ....	98405
PHM Midco 27 S.à r.l. ....	98410	ZAC Marnach S.A. ....	98402
		Zeimes Marc, s.à r.l. ....	98405

**Profimolux, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 39.317.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015088365/9.  
(150100267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**PWT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, rue Kalchesbruck.  
R.C.S. Luxembourg B 176.590.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
*Un mandataire*  
Référence de publication: 2015088372/10.  
(150100288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Sforza Pledgeco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 181.690.

—  
*Dépôt rectificatif: L150069101*

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015088417/10.  
(150100799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Span, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 19, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 139.245.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
PRIVATE INVESTMENT TRUST SARL  
Signature  
Référence de publication: 2015088464/11.  
(150100317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**ZAC Marnach S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9764 Marnach, 21, Marbuengerstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 162.564.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 4 juin 2015*

L'Assemblée constate avec regret le décès de l'Administrateur Monsieur Joseph MEYER, né à Saint-Vith (B) le 5 avril 1955, domicilié à B-4782 Schönberg, 19, zum Burren.

Pour extrait sincère et conforme  
Signature  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2015096408/14.  
(150106393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

---

**Pregis (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 110.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015088338/9.

(150100141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Oikopolis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 13, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 62.528.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015088302/10.

(150100987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Parquet Bembé S.à r.l. & Cie, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, 212, Zone Industrielle Scheleck 2.

R.C.S. Luxembourg B 14.815.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015088316/10.

(150100740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Yaborandi SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.627.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg en date du 10 juin 2015*

- la démission de Monsieur Pierre PARACHE de son mandat d'Administrateur est acceptée

- Monsieur Thierry JACOB, diplômé de l'institut Commercial de Nancy, né le 7 juillet 1967 à Thionville, France, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé nouvel Administrateur, pour terminer le mandat de son prédécesseur venant à échéance en 2015

Référence de publication: 2015096405/12.

(150106848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

---

**Arrecife S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 94.457.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015096490/13.

(150107324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2015.

---

**White Eagle Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 65.807.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015096399/9.  
(150106544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

---

**Y Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 190.791.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 juin 2015.  
Référence de publication: 2015096404/10.  
(150106892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

---

**Yves de Manoir S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 187.034.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 24 avril 2015 à 15.30 heures.*

Le conseil décide à l'unanimité:  
- d'élire Monsieur Kris GOORTS en tant que président du conseil d'administration;  
Référence de publication: 2015096406/10.  
(150106667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

---

**WADE. P S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.  
R.C.S. Luxembourg B 135.882.

**EXTRAIT**

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 15 juin 2015 que:

(i) La démission de Monsieur Jimmy TONG SAM, Monsieur Lam Fat Kwong LAM THUON MINE, Monsieur Philippe CHAN et Monsieur David DE MARCO en tant qu'administrateurs, a été acceptée avec effet immédiat.

(ii) Ont été nommé administrateurs, avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2021:

- Monsieur David DAYAN, né le 18 mai 1973 à Pantin, France, demeurant au 11, rue de la Ferme, F-92200 Neuilly-sur-Seine, France;

- Monsieur Eric DAYAN, né le 13 janvier 1980 à Paris, France, demeurant au 74, Boulevard Maurice Barrès, F-92200 Neuilly-sur-Seine, France;

- Monsieur Isaac BENZENO, né le 1<sup>er</sup> mars 1941 à Meknès, Maroc, demeurant au 5, rue des Tilleuls, L-2510 Strassen.

(iii) La démission de Mayfair Audit S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société, a été acceptée avec effet immédiat.

(iv) La société Reviconsult S.à r.l., société à responsabilité limitée, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B139.013, ayant son siège social au 24, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, a été nommée en tant que commissaire, avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 juin 2015.

Référence de publication: 2015096395/25.

(150106530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

---

**Vitral S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 80.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015096391/9.  
(150106549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

**ZAC Marnach S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9764 Marnach, 21, Marbuengerstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 162.564.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015096407/10.

(150106248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

**Zeimes Marc, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9760 Lellingen, 1, Op de Leeën.  
R.C.S. Luxembourg B 107.570.

Le Bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Cette mention remplace celle du dépôt initial au RCS N° L150104626 du 17/06/2015.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Michelau, le 18 juin 2015.

Joseph CANNIVY.

Référence de publication: 2015096409/11.

(150106495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

**Vier Gas Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.  
R.C.S. Luxembourg B 168.600.

Par résolutions signées en date du 19 mai 2015, les associés de la Société ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de M. Frank Amberg, de son mandat de gérant avec effet immédiat; et
2. nomination de Mme Alice Forster, née le 30 novembre 1976 à Düsseldorf (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au Oskar von Miller Ring 18, 80333 Munich (Allemagne), en tant que gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

*Gérants:*

Mme Rosa Villalobos  
Mme Ionela-Sabina Craciunescu  
Mme Ingrid Moinet  
M. Philip Hogan  
Mme. Alice Forster  
M. David Woodward  
M. Robert Kukulka

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Fait à Luxembourg, le 12 juin 2015.

Référence de publication: 2015089965/24.

(150102146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

**SOL S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2319 Howald, 72, rue Dr J. Peffer.

R.C.S. Luxembourg B 151.982.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015088460/9.

(150100696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Swan SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 175.600.

—  
Le Rapport Annuel Révisé au 31 Décembre 2014 et la distribution des dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Référence de publication: 2015088475/11.

(150100871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**United Global Investment Immomaxima S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 123.219.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Par jugement n°660/15 du 11 juin 2015, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a, sur base de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999 et l'article 536 du Code de commerce, déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme UNITED GLOBAL INVESTMENT IMMOMAXIMA SCA.

Pour extrait conforme

Florence SCHWARTZ

*Le liquidateur judiciaire*

Référence de publication: 2015095709/16.

(150105487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

---

**Theos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 102.004.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2015*

L'Assemblée décide de renouveler pour une nouvelle période de six ans les mandats d'administrateurs de Monsieur Franck PROVOST (Président du Conseil d'Administration), de Madame Marianne REPPLINGER et de Madame Nathalie DUCHAUSOY.

L'Assemblée décide de renouveler pour une nouvelle période six ans le mandat de commissaire aux comptes de la société HOPARGEST S.A.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2015.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2015089938/18.

(150102920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

**Pearsie International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 161.880.

*Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue en date du 12 juin 2015*

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Gérard Lamarche, administrateur de la Société, demeurant au Vieux Château, L-7411 Ansembourg, en qualité de président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la Société.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015094649/13.

(150104433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Cibao S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 12, rue d'Olingen.  
R.C.S. Luxembourg B 146.536.

Conformément à l'article premier de la loi du 28 juillet 2014, relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur, et par décision de l'administrateur unique en date du 18 juin 2015, Maître Christian GAILLOT, avocat à la cour, demeurant à L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X septembre, a été nommé agent dépositaire des actions au porteur et détenteur du registre des actions au porteur de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 18 juin 2015.

*Pour CIBAO S.A.*

Monsieur Paul PICCIAU

Référence de publication: 2015095931/14.

(150106365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

---

**Piccolo 5 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 178.060.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 11 juin 2015 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg  
44, avenue JF Kennedy*

- Le mandat des administrateurs venant à échéance lors de la présente Assemblée, il a été décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat:

*1) de l'Administrateur de catégorie A:*

Monsieur Sylvain GOUPILLE, dirigeant d'entreprises, demeurant 1, rue Cardinal Mercier, F-75009 Paris.

*2) des Administrateurs de catégorie B:*

- la société JALYNE SA, société anonyme, domiciliée au 44, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg représentée par Monsieur Jacques Bonnier, 44 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Monsieur Koen LOZIE, administrateur de société, demeurant 61, Grand-Rue à L-8510 Redange-sur-Attert.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, il a été décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat de:

la société The Clover 6, rue d'Arlon L-8399 Windhof.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2015.

Pour copie conforme

- / JALYNE S.A.

Signatures

*Administrateur A / Administrateur B*

Référence de publication: 2015094655/27.

(150104275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**SOCLIMA, Société de Climatation, Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 17.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015088422/10.

(150101033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

---

**Mangue S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 195.792.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 05 juin 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

*Notaire*

Référence de publication: 2015094550/13.

(150104544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Société Maria Rheinsheim, Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 306.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 2 juin 2015*

Suite aux démissions de Monsieur Georges Pierret, président, Monsieur Henri Hamus, administrateur, et Monsieur Albert Hansen, administrateur, l'assemblée générale décide de nommer nouveaux administrateurs à dater de ce jour pour un mandat qui expirera en 2016 lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2015:

- Monsieur Pit HENTGEN, domicilié professionnellement, 9, rue Jean Fischbach à L-3372 Leudelange
- Monsieur Nico SCHARES, domicilié, 128, rue de Dippach à L-8055 Bertrange
- Monsieur Marc WAGENER, domicilié professionnellement 2, rue Christophe Plantin, à L-2339 Luxembourg

Pour les autres mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué venus à terme, l'assemblée générale décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période d'un (1) an jusqu'en 2016 lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2015.

Suite à ces changements, le conseil d'administration aura la composition suivante jusqu'à l'assemblée générale de 2015:

- Monsieur Vanolst Jean, administrateur-délégué
- Monsieur Gillen Erny, administrateur
- Monsieur Hentgen Pit, administrateur
- Madame Reuter-Wagner Bernadette, administrateur
- Monsieur Schares Nico, administrateur
- Monsieur Wagener Marc, administrateur

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, pour un mandat portant sur les comptes annuels 2015. Le mandat du réviseur expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016 et aura à statuer sur les comptes 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 juin 2015.

Jean VANOLST

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2015088455/31.

(150100239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.



**Main S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 140.736.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094548/10.

(150104972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Luxcommunication S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7780 Bissen, 4, route de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 29.793.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Thomas Lentz

*Commissaire aux Comptes*

Référence de publication: 2015094545/11.

(150105134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Luxury Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 116.588.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Par jugement rendu en date du 26 mars 2015, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée LUXURY PROPERTIES S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Kalthoum BOUGHALMI

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2015094547/16.

(150104649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Mandarin Capital Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 119.240.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 4 juin 2015, que:

- Le mandat de Réviseur d'Entreprises Agréé de la société Deloitte Audit S.à r.l., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2015.

- Marco Cerrina Feroni, résident au 12 via Monte di Pietà, I-20121 Milan a démissionné de son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 16 juin 2015.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015094549/17.

(150104586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Europa Presov Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 114.226.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015089527/10.

(150102778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

**PHM Midco 27 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 197.293.

**EXTRAIT**

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales en date du 16 juin 2015 que l'associé unique de la Société, PHM Topco 27 S.à r.l., a transféré l'intégralité des 1.250.000 parts sociales de la Société à PHM Holdco 27 S.à r.l., une société à responsabilité limitée domiciliée au 68-70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195.725.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 juin 2015.

Référence de publication: 2015096249/15.

(150106398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

**Mediview Real Estate Luxemburg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 118.836.

L'an deux mille quinze, le quatre juin.

Par devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Mediview Real Estate Luxemburg S.A." (numéro d'identité 2006 22 22 302), avec siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 118.836, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 28 juillet 2006, publié au Mémorial C, numéro 2006 du 26 octobre 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe VON ROESGEN, administrateur de société, demeurant à Mertzig,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Albert DONDLINGER, employé privé, demeurant à Dahlem.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert du siège social à L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy et modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts.

2) Insertion à l'article 6 des statuts d'un deuxième alinéa ayant la teneur suivante:

**a. Version anglaise:**

«If the corporation is established by a sole shareholder or if on the occasion of a general meeting of the shareholders, it is established that the corporation has only one remaining shareholder, the composition of the Board of Directors can be limited to one (1) member, until the ordinary general meeting following the establishment of more than one shareholder.»

**b. Version française:**

«Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.»

3) Modification du dernier alinéa de l'article 7 des statuts d'un deuxième alinéa ayant la teneur suivante:

**a. Version anglaise:**

«The company is committed, in the case of a sole director, by the individual signature of this director, and in case of several Directors, either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board of directors.»

**b. Version française:**

«La société se trouve engagée, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil d'administration.»

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy et en conséquence de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**a. Version anglaise:**

« **Art. 3. Par. 1.** The registered office is established in Bertrange.»

**b. Version française:**

« **Art. 3. Al. 1<sup>er</sup>.** Le siège de la société est établi à Bertrange.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'insérer à l'article 6 des statuts un deuxième alinéa ayant la teneur suivante:

**a. Version anglaise:**

«If the corporation is established by a sole shareholder or if on the occasion of a general meeting of the shareholders, it is established that the corporation has only one remaining shareholder, the composition of the Board of Directors can be limited to one (1) member, until the ordinary general meeting following the establishment of more than one shareholder.»

**b. Version française:**

«Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 7 des statuts d'un deuxième alinéa ayant la teneur suivante:

**a. Version anglaise:**

«The company is committed, in the case of a sole director, by the individual signature of this director, and in case of several Directors, either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board of directors.»

**b. Version française:**

«La société se trouve engagée, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil d'administration.»

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: VON ROESGEN, DONDLINGER, J-M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 10 juin 2015. Relation: 1LAC/2015/18026. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur ff. (signé): FRISING.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 19 juin 2015.

Référence de publication: 2015094561/91.

(150104564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

**Murchison Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph.

R.C.S. Luxembourg B 197.710.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the eighth day of June.

Before the undersigned, Maître Henri BECK, a notary resident in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

The Charania Family Trust, represented by its trustee Mr. John Kerr McLuskie, residing at 47/85-86 Casa Viva 1803, Ekamai 12, Sukhumvit 63, Bangkok 10110, Thailand,

here represented by Peggy Simon, notary's clerk, whose professional address is in l-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Murchison Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at fifteen thousand nine hundred Great Britain Pound (GBP 15,900), represented by fifteen thousand nine hundred (15,900) shares in registered form, having a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the

meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) managers or, where different classes of managers have been appointed, by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

**Art. 12. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

#### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

**Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved within six (6) months following the end of the relevant financial year.

**Art. 14. Auditors.**

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors (commissaires) are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

#### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one

original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2015.

#### *Subscription and Payment*

The Charania Family Trust, represented as stated above, subscribes for fifteen thousand (15,000) shares in registered form, having a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of nine (9) shares in registered form and having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each, it holds in the share capital of Transroad Holding S.à.r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 190.411 (Transroad) (the Contributed Assets), having an aggregate nominal value of at least fifteen thousand nine hundred Pounds Sterling (GBP 15,900), to be allocated to the share capital of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Contributed Assets to the Company is evidenced by a certificate dated as at the date hereof issued by the authorised representative of the Charania Family Trust, prenamed and represented as stated above:

“1. The Charania Family Trust is the owner of the Contributed Assets, representing 0.06% of the issued share capital of Transroad;

2. The Contributed Assets are fully paid-up;

3. The Charania Family Trust is solely entitled to the Contributed Assets and possess the power to dispose of the Contributed Assets;

4. None of the Contributed Assets is encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Contributed Assets and none of the Contributed Assets is subject to any attachment;

5. There exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Contributed Assets be transferred to him;

6. According to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, the Contributed Assets are freely transferable;

7. All formalities required in the Grand-Duchy of Luxembourg subsequent to the contribution in kind of the Contributed Assets will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;

8. Based on general accounting principles, the Contributed Assets are valued at least at fifteen thousand nine hundred Pounds Sterling (GBP 15,900) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

The said certificate, after having been signed *in* *variety* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1.200.-).

#### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as A manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. John Kerr McLuskie, born in Eastleigh (UK) on April 30, 1962, private employee, residing at 47/85-86 Casa Viva 1803, Ekamai 12, Sukhumvit 63, Bangkok 10110, Thailand.

2. The following persons are appointed as B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Henri Reiter, born in Luxembourg (Luxembourg) on April 30, 1962, private employee, having its professional address at 40, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg;

- Mr Claudio Tomassini, born in Esch-sur-Alzette (Luxembourg) on October 31, 1957, private employee, having its professional address at 40, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg; and

- Mr Enzo Liotino, born in Sammichele di Bari (Italy) on March 23, 1958, private employee, having its professional address at 38, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.



### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Echternach, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le huitième jour de juin,

par devant le soussigné Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

The Charania Family Trust, représentée par son fiduciaire John Kerr McLuskie, avec adresse professionnelle à 47/85-86 Casa Viva 1803, Ekamai 12, Sukhumvit 63, Bangkok 10110, Thaïlande,

représenté par Peggy Simon, cleric de notaire, avec adresse professionnelle à L- 6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Murchison Holdings S.à.r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

**Art. 4. Durée.**

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

**II. Capital - Parts sociales****Art. 5. Capital.**

- 5.1. Le capital social est fixé à quinze mille neuf cent livres sterling (GBP 15.900), représenté par quinze mille neuf cents (15.900) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

**Art. 6. Parts sociales.**

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- 6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.
- 6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.
- 6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition:
  - (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
  - (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

**III. Gestion - Représentation****Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.
- 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

**8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents.

**8.2. Procédure**

- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.
- (ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
- (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à la condition que lorsque les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si les associés ont nommé différentes classes de gérants, par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Lorsque des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société dans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-dessus. Elles porteront la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé par le Conseil.

### Art. 12. Associé unique.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés est considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question.

#### **Art. 14. Commissaires / réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) Le Conseil établit des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) le Conseil doit décider de distribuer les dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 (31) décembre 2015.

#### *Souscription et libération*

The Charania Family Trust, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune, et les libérer intégralement par un apport en nature, qui consiste en neuf (9) parts sociales ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune,

détenues dans le capital social de Transroad Holding S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social à 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et de sociétés de Luxembourg sous le numéro B 190.411 (Transroad) (les Actifs Apportés), ayant une valeur nominale d'au moins quinze mille neuf cents livres sterling (GBP 15.900) étant à allouer au compte de prime d'émission de la Société;

La valeur des Actifs Apportés est prouvée par un certificat, émis en date des présentes par un représentant habilité du Charania Family Trust, prénommé et représenté comme indiqué ci-dessus:

1. Le Charania Family Trust est le seul propriétaire des Actifs Apportés, représentant 0,06% du capital social émis de Transroad;
2. Les Actifs Apportés sont entièrement libérés;
3. Le Charania Family Trust est seul habilité à disposer des Actifs Apportés;
4. Aucun des Actifs Apportés n'est grevé d'un nantissement ou d'un usufruit et il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Actifs Apportés ou encore de les saisir;
5. Il n'existe aucun droit de préemption et aucun droit en vertu duquel une personne pourrait être autorisée à demander qu'un ou plusieurs des Actifs Apportés lui seront transférées;
6. Conformément au droit du Grand-Duché de Luxembourg, les Actifs Apportés en question sont librement cessibles;
7. Toutes les formalités requises au Grand-Duché de Luxembourg suite au transfert de la propriété légale des Actifs Apportés en question seront exécutées à la date de la réception d'une copie certifiée de l'acte notarié certifiant ledit apport en nature;
8. Selon les principes comptables généraux, les Actifs Apportés sont évalués à au moins quinze mille neuf cents livres sterling (GBP 15.900) et depuis que l'évaluation a été faite, aucun changement matériel qui aurait provoqué une dépréciation de l'apport fait à la Société n'a pas pu être constaté.

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant restera annexé à cet acte.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents Euros (EUR 1.200.-).

#### *Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant A de la Société pour une durée indéterminée:
  - Mr. John Kerr McLuskie, né le 30 avril 1962 à in Eastleigh, UK, employé privé, résidant à 47/85-86 Casa Viva 1803, Ekamai 12, Sukhumvit 63, Bangkok 10110, Thaïlande;
2. La personne suivante est nommée en qualité de gérant B de la Société pour une durée indéterminée.
  - Henri Reiter, né le 30 avril 1962 au Luxembourg (Luxembourg), employé privé, avec adresse professionnel au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
  - Claudio Tomassini, né 31 octobre 1957 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), employé privé, avec adresse professionnel au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
  - Enzo Liotino, né le 23 mars 1958 à Sammichele di Bari (Italie), employé privé, avec adresse professionnel au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
3. Le siège social de la société est au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 10 juin 2015. Relation: GAC/2015/4915. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 16 juin 2015.

Référence de publication: 2015094566/530.

(150104861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

**LSREF3 Faroe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 502.250,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 188.678.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of June,

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

**THERE APPEARED:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 47,200,000.- (forty-seven million two hundred thousand euro) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) (the RCS) under number B 91796 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs Valérie Fagnant, with professional address in Bertrange,

by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg on 9 June 2015,

which proxy, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSREF3 Faroe Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 457,000.- (four hundred fifty-seven thousand euro), registered with the RCS under number B 188678 and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 11 July 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1930 on 24 July 2014 (the Company). The articles of association of the Company have been modified pursuant to a deed of the undersigned notary dated 20 April 2015, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations

The appearing party, through its proxyholder, declared and requested the undersigned notary to state that:

A. The entire issued share capital represented by 3,656 (three thousand six hundred fifty-six) shares is held by the Sole Shareholder.

B. The Sole Shareholder is represented by proxy so that all shares in issue in the Company are represented at this extraordinary decision of the Sole Shareholder so that the decisions can be validly taken on all the items of the below agenda.

C. The agenda of the meeting is as follows:

(1) Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 45,250.- (forty-five thousand two hundred fifty euro) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 457,000.- (four hundred fifty-seven thousand euro) to an amount of EUR 502,250.- (five hundred two thousand two hundred fifty euro) by way of the issuance of 362 (three hundred sixty-two) new ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each (collectively, the New Shares);

(2) Subscription to and payment in cash of the New Shares by the Sole Shareholder by way of an aggregate contribution in cash of EUR 45,373.23 (forty-five thousand three hundred seventy-three euro and twenty-three cents) to be allocated (a) to the share capital of the Company for an amount of EUR 45,250.- (forty-five thousand two hundred fifty euro), and (b) to the share premium account for an amount of EUR 123.23 (one hundred twenty-three euro and twenty-three cents);

(3) Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the Company's articles of association in order to reflect the changes proposed above; and

(4) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the changes proposed above with power and authority to any manager of the Company and/or any employee of the Sole Shareholder, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the New Shares issued by the Company and subscribed by the Sole Shareholder and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

The Sole Shareholder, represented as stated above, then, asked the undersigned notary to record its resolutions as follows

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 45,250.- (forty-five thousand two hundred fifty euro) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 457,000.- (four hundred fifty-seven thousand euro) to an amount of EUR 502,250.- (five hundred two thousand two hundred fifty euro) by way of the issuance of 362 (three hundred sixty-two) New Shares in consideration of a contribution in cash by the Sole Shareholder of an aggregate amount of EUR 45,373.23 (forty-five thousand three hundred seventy-three euro and twenty-three cents) allocated as explain here after.

### *Second resolution*

The Sole Shareholder, duly represented as stated above, hereby accepts the subscription of the New Shares and their full payment as follows:

#### *Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, represented as stated above, hereby declares to (i) subscribe to 362 (three hundred sixty-two) New Shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) and (ii) fully pay up such New Shares by way of a contribution in cash of EUR 45,373.23 (forty-five thousand three hundred seventy-three euro and twenty-three cents), which is allocated (a) to the share capital of the Company for an amount of EUR 45,250.- (forty-five thousand two hundred fifty euro), and (b) to the share premium account for an amount of EUR 123.23 (one hundred twenty-three euro and twenty-three cents).

All the New Shares issued are therefore fully subscribed and paid up in cash by the Sole Shareholder so that the aggregate subscription amount of EUR 45,373.23 (forty-five thousand three hundred seventy-three euro and twenty-three cents) is at the free disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to subsequently amend the first paragraph of article 6 of the Company's articles of association in order to reflect the above resolutions, so that it reads henceforth as follows in its English version:

" **Art. 6. Subscribed capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 502,250.- (five hundred two thousand two hundred fifty euro), represented by 4,018 (four thousand eighteen) ordinary shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each."

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company and/or any employee of the Sole Shareholder, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the New Shares issued by the Company and subscribed by the Sole Shareholder and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

#### *Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the proxyholder of the appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties which is known by the undersigned notary by his surname, name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dixième jour du mois de juin,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 47.200.000,- (quarante-sept millions deux cents mille euros) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 91796 (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Valérie Fagnant, ayant son adresse professionnelle à Bertrange,

en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel qu'indiqué ci-avant, a déclaré être l'Associé Unique de LSREF3 Faroe Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 457.000,- (quatre cent cinquante-sept mille euros) et immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 188678 et constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 11 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1930 du

24 juillet 2014 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 20 avril 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueils des Sociétés et Associations.

La partie comparante, par son mandataire, a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

A. La totalité du capital social, représentée par 3.656 (trois mille six cent cinquante-six) parts sociales, est détenue par l'Associé Unique.

B. L'Associé Unique est représenté en vertu d'une procuration de sorte que toutes les parts sociales émises par la Société sont représentées à cette décision extraordinaire de l'Associé Unique et toutes les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points de l'ordre du jour ci-après.

C. L'ordre du jour est le suivant:

(1) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 45.250,- (quarante-cinq mille deux cent cinquante euros) afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de EUR 457.000,- (quatre cent cinquante-sept mille euros) à un montant de EUR 502.250,- (cinq cent deux mille deux cent cinquante euros) par voie de création et d'émission de 362 (trois cent soixante-deux) nouvelles parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune (collectivement, les Nouvelles Parts Sociales);

(2) Souscription et libération des Nouvelles Parts Sociales par l'Associé Unique par un apport en numéraire d'un montant total de souscription de EUR 45.373,23 (quarante-cinq mille trois cent soixante-treize euros et vingt-trois centimes) à être alloué (a) au capital social de la Société pour un montant de EUR 45.250,- (quarante-cinq mille deux cent cinquante euros), et (b) au compte de prime d'émission pour un montant de EUR 123,23 (cent vingt-trois euros et vingt-trois centimes);

(3) Par conséquent, modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société comme suit afin de refléter l'augmentation de capital proposée ci-dessus; et

(4) Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements proposés ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de l'Associé Unique, afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription des Nouvelles Parts Sociales et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a requis le notaire soussigné de prendre acte des résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 45.250,- (quarante-cinq mille deux cent cinquante euros) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 457.000,- (quatre cent cinquante-sept mille euros) à un montant total de EUR 502.250,- (cinq cent deux mille deux cent cinquante euros), par voie d'émission de 362 (trois cent soixante-deux) Nouvelles Parts Sociales en contrepartie d'un apport en numéraire de l'Associé Unique d'un montant total de EUR 45.373,23 (quarante-cinq mille trois cent soixante-treize euros et vingt-trois centimes) alloué comme expliqué ci-après.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique, dûment représenté comme indiqué ci-avant, approuve la souscription des Nouvelles Parts Sociales et leur libération intégrale de la manière suivante:

#### *Souscription - Libération*

L'Associé Unique, susmentionné, représenté tel que décrit ci-dessus, déclare (i) souscrire 362 (trois cent soixante-deux) Nouvelles Parts Sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) et (ii) libérer entièrement ces Nouvelles Parts Sociales au moyen d'un apport en numéraire total de EUR 45.373,23 (quarante-cinq mille trois cent soixante-treize euros et vingt-trois centimes), qui est alloué (a) au capital social de la Société pour un montant de EUR 45.250,- (quarante-cinq mille deux cent cinquante euros), et (b) au compte de prime d'émission pour un montant de EUR 123,23 (cent vingt-trois euros et vingt-trois centimes).

L'ensemble des Nouvelles Parts Sociales émises sont donc intégralement souscrites et libérées en numéraire par l'Associé Unique, de sorte que la somme de EUR 45.373,23 (quarante-cinq mille trois cent soixante-treize euros et vingt-trois centimes) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société de façon à y refléter les résolutions prises ci-dessus, de façon à lui donner la teneur suivante dans la version française des Statuts:

« **Art. 6. Capital Social Souscrit.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 502.250,- (cinq cent deux mille deux cent cinquante euros), représenté par 4.018 (quatre mille dix-huit) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.»

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les changements repris ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de l'Associé Unique, afin d'ef-



fectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription des Nouvelles Parts Sociales et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

*Estimation des coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête du mandataire des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ce même mandataire des parties comparantes, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé en date des présentes, au Grand-Duché de Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: V. Fagnant et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 11 juin 2015. Relation: 2LAC/2015/13015. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094539/184.

(150104740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

**Legend Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. AIG/Lincoln Schatzbogen Luxembourg S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 87.577.

In the year two thousand and fifteen, on the eighth day of June.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Legend Western Europe (Luxembourg) S.à r.l. (formerly AIG/Lincoln Western Europe (Luxembourg) S.à r.l.), a Société à responsabilité limitée existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 41, avenue de la Gare in L-1611 Luxembourg, registered with the Trade and companies register under number B 81.833,

hereby represented by Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

The appearing party is the Sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of AIG/Lincoln Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l, R.C.S Luxembourg number B 87577 (the "Company").

The Company was incorporated on 30 May 2002 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which deed was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 1001 of 1 July 2002.

The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 20 December 2002 pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which deed was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N 523 of 14 May 2003.

The sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

1. Change of name of the Company from "AIG/Lincoln Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l." to "Legend Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l."

2. Subsequent amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation.

3. Miscellaneous.

The sole Shareholder then pass the following resolutions:

### *First resolution*

The name of the Company is changed from AIG/ Lincoln Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l. to “Legend Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l.”

As a consequence Article 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

“ **Art. 1. Name and duration.** There exists a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under Luxembourg law by the name of Legend Schatzbogen Luxembourg, S.à r.l. (hereafter the «Company»).

The company is formed for an unlimited duration.”

### *Second resolution*

The sole Shareholder resolves to grant power and authority to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company of the registration of above mentioned changes.

### *Estimate of costs*

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le huit juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Legend Western Europe (Luxembourg) S.à r.l. (anciennement AIG/Lincoln Western Europe (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existante d'après les lois du Grand- Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 81.833 (la «Société»), dûment et valablement représentée à l'effet des présentes par Isabel Dias, employée privée, dont le domicile professionnel est situé au 74, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration établie sous seing privé;

La comparante est l'Associé unique de AIG/Lincoln Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l. (l'«Associé unique»), une société à responsabilité limitée, constituée et existante conformément aux lois du Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 87577 (la «Société»).

La Société a été constituée le 30 mai 2002 suivant un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, alors notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1001 du 1<sup>er</sup> juillet 2002.

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois le 20 décembre 2002 suivant un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, alors notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 523 du 14 mai 2003.

L'Associé unique représenté comme indiqué ci-dessus, a demandé au soussigné notaire d'acter ce qui suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société de AIG/ Lincoln Schatzbogen (Luxembourg) en «Legend Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l.»

2. Modification subséquente de l'article 1 des statuts.

3. Divers

L'Associé unique a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes :

### *Première résolution*

La dénomination sociale de la Société est changée de AIG/ Lincoln Schatzbogen (Luxembourg) en «Legend Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l.».

En conséquence, l'article 1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante :

" **Art. 1<sup>er</sup> . Nom et durée.** Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination Legend Schatzbogen (Luxembourg) S.à r.l. régie par la Loi Luxembourgeoise (ci-après la «Société»).

La société est constituée pour une durée illimitée."

*Deuxième résolution*

L'Associé unique décide de donner pouvoirs et autorité pour tout gérant de procéder, au nom de la Société à l'enregistrement des changements intervenus.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui sont supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à mille quatre cents Euros (EUR 1.400,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la partie comparante, le présent acte notarié est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande expresse du même mandataire de cette partie comparante, en cas de divergences ou d'incohérences entre les versions anglaise et française du présent acte notarié, la version anglaise prévaudra entre lesdites parties.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date visée à l'entête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire le présent acte notarié.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 10 juin 2015. Relation : 2LAC/2015/12941. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 15 juin 2015.

Référence de publication: 2015089356/103.

(150102667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

**MH Apo Top S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 197.560.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the second of June.

Before us, Maître Marc Loesch, civil law notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

1. MH Apo X S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated by deed of the undersigned notary on 1 June 2015, and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, which registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, having its registered office at 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, here represented by Mrs. Khadigea KLINGELE, senior legal counsel professionally residing in Mondorf-les-Bains, by virtue of a proxy under private seal with power of substitution given in Luxembourg, on 1 June 2015.

2. MH Apo Y S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated by deed of the undersigned notary on 1 June 2015, and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, which registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, having its registered office at 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, here represented by Mrs. Khadigea KLINGELE, senior legal counsel professionally residing in Mondorf-les-Bains, by virtue of a proxy under private seal with power of substitution given in Luxembourg, on 1 June 2015.

3. MH Apo Z S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated by deed of the undersigned notary on 1 June 2015, and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, which registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, having its registered office at 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, here represented by Mrs. Khadigea KLINGELE, senior legal counsel professionally residing in Mondorf-les-Bains, by virtue of a proxy under private seal with power of substitution given in Luxembourg, on 1 June 2015.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which they wish to incorporate with the following articles of association:

**Art. 1.** There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "MH APO Top S.A." (the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association (the "Articles of Association").

The registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of directors. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these Articles of Association.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors

In the event that the board of directors determines that extraordinary events of a political, economic, or social character are likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period.

**Art. 2.** The object of the Company is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The Company may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The Company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies.

The Company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes.

### **Art. 3.**

3.1) The share capital of the Company is fixed at thirty-one thousand nine hundred Euro (EUR 31,900.-) divided into thirty-one thousand (31,000) class A shares (the “Class A Shares”), one hundred (100) class B shares (the “Class B Shares”), one hundred (100) class C shares (the “Class C Shares”), one hundred (100) class D shares (the “Class D Shares”), one hundred (100) class E shares (the “Class E Shares”), one hundred (100) class F shares (the “Class F Shares”), one hundred (100) class G shares (the “Class G Shares”), one hundred (100) class H shares (the “Class H Shares”), one hundred (100) class I shares (the “Class I Shares”), and one hundred (100) class J shares (the “Class J Shares”), all with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each.

The Company’s share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these Articles of Association or as set out in article 3.2) hereof.

Any new shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such shares shall be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them of the same class in the Company’s share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised and which may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s) announcing the opening of the subscription period. The general meeting of shareholders may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in the manner required for an amendment of these articles of association. The board of directors may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in accordance with article 3.2) hereof.

The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law.

3.3) The Company may have one or several shareholders.

The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company

3.4) The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

A register of shares will be kept at the Company’s registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shares will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the Class of Shares to which such shares belong, the indication of the payments made on the shares, any transfer of shares and the dates thereof as well as any security rights granted on shares.

Certificates of bearer shares shall be signed by two directors or, if the Company has a sole director, by such director in accordance with the provisions of the Law. One of the signatures may be affixed by a person delegated for such purpose by the board of directors under the conditions of the Law. Bearer share certificates shall contain all information required by the Law.

All bearer shares shall be deposited with and held for the account of the relevant shareholders by the depositary appointed by the board of directors for such purpose, chosen in accordance with the provisions of the Law. The depositary shall keep

a register of bearer shares containing all the information required by the Law. Each shareholder may consult entries relating to its' shares only. Certificates of such entries shall be issued by the depositary upon written request and at the expense of the relevant shareholder.

3.4) The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order for Class A to Class J (i.e. starting first with Class J, then Class I and so on).

3.5) In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 3.4), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant Class held by them and cancelled.

3.6) The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

3.7) The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of directors and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes of Shares of the Company shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles of Association provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

3.8) Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

**Art. 4.** If a shareholder or a group of shareholders representing together more than fifty per cent (50%) of the entirety of the share capital of the Company (the "Selling Shareholder") intends to accept an offer (the "Drag Along Offer") from a third party purchaser to buy all or part of its shares in the Company, then the Selling Shareholder shall have the right to compel any other shareholder or warrant holder of the Company, by serving a notice in writing (the "Drag Along Notice"), to sell to the third party purchaser a proportional portion of his/her/its shares or warrants in the Company.

The Drag Along Notice will include any information contained in the Drag Along Offer, the details of the third party purchaser, the place, date and time of completion of the proposed purchase (being a date not less than 15 (fifteen) Business Days and not more than 20 (twenty) Business Days from the date of the Drag Along Notice) (the "Transfer Date"), the consideration offered for the shares or warrants subject to the Drag Along Notice (the "Drag Along Price") and any other significant terms and conditions of the offer.

The other shareholder or warrant holder of the Company who is served a Drag Along Notice shall sell all, and not only a part, of his/her/its shares or warrants in the Company to the third party purchaser at the Transfer Date on the terms and conditions set out in the Drag Along Notice.

**Art. 5.** If the Selling Shareholder intends to transfer all or part of his shares in the Company to a third party purchaser, the Selling Shareholder shall give to the other shareholder a notice stating the identity of the third party purchaser, the price offered by such third party purchaser and the other relevant terms and conditions of the purported transfer.

The other shareholder shall have the right to transfer to the third party purchaser, on the same terms and conditions as the Selling Shareholder, a proportional portion of his/her/its shares in the Company at the same conditions as those offered by the third party purchaser to the Selling Shareholder, unless agreed otherwise by the relevant shareholder.

The Tag Along Right may be exercised within 15 (fifteen) Business Days from the date on which the other shareholder has received the notice.

If the Selling Shareholder does not cause the third party purchaser to purchase from the other shareholder his/her/its shares in the Company, the Selling Shareholder shall be obliged not to complete the transfer.

**Art. 6.** The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) members, who need not be shareholders. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six (6) years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the Company's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by the Law or by the present Articles of Association are within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The board of directors shall choose among its members a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or by any director. Meetings of the board of directors shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors eight (8) days at least in advance of the time scheduled for the meeting. Such notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors which has been communicated to all directors. No prior notice shall be required in case all the members of the board of directors are present or represented at a board meeting and waive any convening requirements or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of directors.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. Directors may also vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Any director who participates in a meeting of the board of directors by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such director's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of directors held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office. Directors who at the time of a board meeting are in Germany or the United Kingdom shall not participate in such board meeting.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each director may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore, or by any two (2) directors. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by any two (2) directors.

Decisions of the sole director shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole director. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the sole director.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation.

**Art. 8.** The Company shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six (6) years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 9.** The Company's financial year shall begin on 1<sup>st</sup> January and shall end on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 10.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on first Tuesday of June at 11 a.m..

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

**Art. 11.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 12.** Where an amendment to the Articles of Association is such as to change the respective rights of a Class of Shares, such amendment must, in order to be valid, be approved by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company and by the special meeting of shareholders attended by the holders of Shares of the relevant Class of Shares.

**Art. 13. Distributions.**

13.1) Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

13.2) The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

13.3) The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the director, or as the case may be the board of directors, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

13.4) The dividends declared may be paid in any currency selected by the director or as the case may be the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the director or as the case may be the board of directors. The director or as the case may be the board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

13.5) The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The holders of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares are entitled to all remaining income available for distribution, if any, pro rata to their participation in the share capital of the Company.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares outstanding in the Company, the holders of Class I Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata distribution of income available to the holders of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares and Class I Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares and Class I Shares outstanding in the Company, the holders of Class H Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata distribution of income available to the holders of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares and Class H Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares, Class I Shares and Class H Shares outstanding in the Company, the holders of Class G Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata distribution of income available to the holders of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares and Class G Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares and Class G Shares outstanding in the Company, the holders of Class F Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata distribution of income available to the holders of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares and Class F Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares and Class F Shares outstanding in the Company, the holders of Class E Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata distribution of income available to the holders of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares and Class E Shares outstanding in the Company, the holders of Class D Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata distribution of income available to the holders of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares and Class D Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares and Class D Shares outstanding in the Company, the holders of Class C Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata distribution of income available to the holders of Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares, Class D Shares and Class C Shares outstanding in the Company, the holders of Class B Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata distribution of income available to the holders of Class A Shares and Class B Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares, Class D Shares, Class C Shares and Class B Shares outstanding in the company, the holders of Class A Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution.

The board of directors is authorised to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the Law.

**Art. 14. Dissolution, Liquidation.** After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions. Each Warrant Share is entitled to a preferential reimbursement of the nominal value of such Warrant Share without prejudice to any liquidation rights attached thereto.

**Art. 15. Definitions.** Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to article 13) of these Articles of Association, increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles of Association, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to article 13 of the Articles of Association

P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these Articles of Association.

Cancellation Value Per Share has the meaning set out under article 3.7) of these Articles of Association.

Class of Shares means any of class of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares or Class J Shares.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

Total Cancellation Amount has the meaning set out under article 3.8) of these Articles of Association.

**Art. 16.** The Law shall apply in so far as these Articles of Association do not provide for the contrary.

#### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2015.
2. The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2016.
3. Interim dividends may also be distributed during the Company's first financial year.

#### *Subscription and payment*

The thirty-one thousand nine hundred (31,900) shares issued, divided into thirty-one thousand (31,000) class A shares, one hundred (100) class B shares, one hundred (100) class C shares, one hundred (100) class D shares, one hundred (100) class E shares, one hundred (100) class F shares, one hundred (100) class G shares, one hundred (100) class H shares, one hundred (100) class I shares and one hundred (100) class J shares, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each, have been subscribed as follows:

- MH Apo X S.A., aforementioned has subscribed for twenty-seven thousand two hundred and eighty (27,280) class A shares, eighty-eight (88) class B shares, eighty-eight (88) class C shares, eighty-eight (88) class D shares, eighty-eight (88) class E shares, eighty-eight (88) class F shares, eighty-eight (88) class G shares, eighty-eight (88) class H shares, eighty-eight (88) class I shares, and eighty-eight (88) class J shares and has fully paid them up by a contribution in cash amounting to twenty-eight thousand and seventy-two euro (EUR 28,072)

- MH Apo Y S.A., aforementioned has subscribed for three hundred and ten (310) class A shares, one (1) class B share, one (1) class C share, one (1) class D share, one (1) class E share, one (1) class F share, one (1) class G share, one (1) class H share, one (1) class I share, and one (1) class J share and has fully paid them up by a contribution in cash amounting to three hundred and nineteen euro (EUR 319); and

- MH Apo Z S.A., aforementioned has subscribed for three thousand four hundred ten (3,410) class A shares, eleven (11) class B shares, eleven (11) class C shares, eleven (11) class D shares, eleven (11) class E shares, eleven (11) class F



shares, eleven (11) class G shares, eleven (11) class H shares, eleven (11) class I shares, and eleven (11) class J shares and has fully paid them up by a contribution in cash amounting to three thousand five hundred nine euro (EUR 3,509).

The shares so subscribed have been fully paid up by contributions in cash so that the amount of thirty-one thousand nine hundred euro (EUR 31,900) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of thirty-one thousand nine hundred euro (EUR 31,900) is entirely allocated to the share capital.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares that he has verified the existence of the conditions provided for or referred to in articles 26 of the Law and expressly states that they have been complied with.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

#### *Resolutions of the shareholders*

The incorporating shareholders, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, have passed unanimously the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg;
2. The following persons are appointed as directors of the Company until the general meeting of shareholders convened to approve the Company's annual accounts for the financial year ending on 31 December 2019:
  - i) Pii Ketvel, born in Helsinki, Finland, on 4 June 1968, professionally residing at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Director;
  - ii) Bernd Janietz, born in Goslar, Germany, on 26 July 1948, professionally residing at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Director;
  - iii) David Bannerman, born in Edinburgh, Scotland, on 2 February 1962, professionally residing at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Director;
3. The following person is appointed as independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) until the general meeting of shareholders convened to approve the Company's annual accounts for the first financial year ending on 31 December 2015:  
Ernst & Young, a société anonyme existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered at the Luxembourg trade and companies' register under number B 47.771.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, on the day specified in the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède.**

L'an deux mille quinze, le deux juin.

Par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

#### ONT COMPARU:

1) MH Apo X S.A., une société à responsabilité limitée constituée le 1<sup>er</sup> juin 2015 suivant acte du notaire soussigné et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, ayant son siège social au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

dûment représentée par Madame Khadigea KLINGELE, juriste sénior demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains,

en vertu d'une procuration sous seing privé avec pouvoirs de substitution donnée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2015;

2) MH Apo Y S.A., une société à responsabilité limitée constituée le 1<sup>er</sup> juin 2015 suivant acte du notaire soussigné et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, ayant son siège social au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

dûment représentée par Madame Khadigea KLINGELE, juriste sénior demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains,

en vertu d'une procuration sous seing privé avec pouvoirs de substitution donnée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2015;

3) MH Apo Z S.A., une société à responsabilité limitée constituée le 1<sup>er</sup> juin 2015 suivant acte du notaire soussigné et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, ayant son siège social au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

dûment représentée par Madame Khadigea KLINGELE, juriste sénior demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains,

en vertu d'une procuration sous seing privé avec pouvoirs de substitution donnée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2015.

Lesdites procurations, paraphée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elles souhaitent constituer avec les statuts suivants:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de "MH APO Top S.A." (la "Société") qui sera gouvernée par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Dans la même commune, le siège social pourra être transféré selon la décision du conseil d'administration. Il peut être transféré à toute autre municipalité dans le Grand-duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, adoptées selon la manière requise par une modification de ces Statuts.

Des succursales ou bureaux peuvent être établis soit au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger par une résolution du conseil d'administration.

Dans l'hypothèse où le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise.

La Société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

### **Art. 3.**

3.1) Le capital social de la Société est fixé à trente-et-un mille neuf cents euros (EUR 31.900,-), divisé en trente-et-un mille (31.000) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), cent (100) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), cent (100) actions de catégorie C (les «Actions de Catégorie C»), cent (100) actions de catégorie D (les «Actions de Catégorie D»), cent (100) actions de catégorie E (les «Actions de Catégorie E»), cent (100) actions de catégorie F (les «Actions de Catégorie F»), cent (100) actions de catégorie G (les «Actions de Catégorie G»), cent (100) actions de catégorie H (les «Actions de Catégorie H»), cent (100) actions de catégorie I (les «Actions de Catégorie I») et cent (100) actions de catégorie J (les «Actions de Catégorie J») chaque action ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée selon les formes requises pour la modification de ces Statuts ou tel qu'énoncé à l'article 3.2) des présents Statuts.

Toutes nouvelles actions à libérer en numéraire doivent être offertes par préférence à(aux) actionnaire(s) existant(s). En cas de pluralité d'actionnaires, ces actions seront offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions de même catégorie qu'ils détiennent dans le capital de la Société. Le conseil d'administration déterminera la période durant laquelle la souscription pourra être exercée, celle-ci ne pouvant être inférieure à trente (30) jours à compter de la date d'envoi d'une lettre recommandée envoyée à l'actionnaire(s) annonçant l'ouverture de la période de souscription. L'assemblée générale des actionnaires peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription de(s) l'actionnaire(s) existant(s) selon la manière requise pour la modification de ces Statuts. Le conseil d'administration peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription de(s) l'actionnaire existant(s) conformément à l'article 3.2) des présents Statuts.

La Société peut racheter ses propres actions sous réserve des dispositions de la Loi.

3.3) La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action est détenue par plusieurs personnes, elles doivent désigner un seul mandataire qui les représentera auprès de la Société. La Société a le droit de suspendre l'application de tous les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un mandataire ait été désigné.

Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant l'un des actionnaires n'entraîneront pas la dissolution de la Société.

3.4) Le capital social de la Société peut être réduit par le biais d'annulation d'actions y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Catégories d'Actions dans son entièreté, à travers le rachat et l'annulation de toutes les actions émises dans cette (ces) Catégorie(s). Dans les cas de rachats et annulations des Catégories d'Actions, ces rachats et annulations d'actions devront être faits dans l'ordre alphabétique inverse de la Catégorie A à la Catégorie J (ex. en commençant par la Catégorie J, suivit de la Catégorie I et ainsi de suite).

3.5) Dans le cas d'une réduction du capital social par le biais d'un rachat ou annulation d'une Catégorie d'Actions (dans l'ordre prévu à l'article 3.4), cette Catégorie d'Actions donne droit pour les détenteurs au prorata de leur participation dans cette Catégorie d'Actions au Montant Disponible (avec la limitation toutefois du Montant Total d'Annulation comme déterminé par l'assemblée générale des actionnaires) et les détenteurs d'Actions de la Catégorie d'Actions rachetées ou annulées devront recevoir de la part de la Société un montant égal à la Valeur de l'Annulation par Action pour chaque action de cette Catégorie d'Actions détenue par eux et annulée.

3.6) La Valeur de l'Annulation par Action devra être calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation par le nombre d'actions émises dans cette Catégorie d'Actions devant être annulées et rachetées.

3.7) Le Montant Total de l'Annulation devra être un montant fixé par le conseil d'administration et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires sur la base des Comptes Intérimaires. Le Montant Total de l'Annulation pour chaque Catégorie d'Actions de la Société, devra être le Montant Disponible de la Catégorie d'Actions concernée lors de l'annulation, sauf si cela est décidé différemment par l'assemblée générale des actionnaires de la façon prévue pour la modification des Statuts, étant entendu cependant que le Montant Total de l'Annulation ne devra jamais être plus élevé que le Montant Disponible.

3.8) A la suite du rachat et de l'annulation des actions d'une Catégorie d'Actions, la Valeur de l'Annulation par Action sera due et devra être payée à la Société.»

**Art. 4.** Si un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble plus de cinquante pour cent (50%) de la totalité du capital social de la Société (l'"Actionnaire Vendeur") souhaitent accepter une offre (l'"Offre de Rachat") d'un tiers acheteur afin d'acheter tout ou partie de ses actions dans la Société, l'Actionnaire Vendeur aura le droit d'obliger tout autre actionnaire ou détenteur de warrant de la Société, en lui envoyant une notice écrite (l'"Ordre de Sortie Conjointe") lui enjoignant de vendre au tiers acheteur une part proportionnelle de ses actions ou warrants dans la Société.

L'Ordre de Sortie Conjointe inclura les informations contenues dans l'Offre de Rachat, les détails du tiers acheteur, le lieu, la date et l'heure de l'achat prévu (devant être une date comprise entre quinze (15) Jours Ouvrables et vingt (20) Jours Ouvrables depuis la date de l'Offre de Rachat) (la "Date du Rachat"), le prix offert pour les actions et les warrants sujets de la Notice de Transfert (le "Prix du Rachat") ainsi que tout autre termes et conditions significatifs de l'Offre.

L'autre actionnaire ou détenteur de warrant de la Société à qui un Ordre de Sortie Conjointe est adressé devra vendre l'entièreté de ses actions ou warrants dans la Société au tiers acheteur à la Date de Rachat et selon les termes et conditions fixés dans l'Ordre de Sortie Conjointe.

**Art. 5.** Si l'Actionnaire Vendeur décide de transférer tout ou partie de ses actions détenues dans la Société à un tiers acheteur, l'Actionnaire Vendeur devra donner aux autres actionnaires une notice décrivant l'identité du tiers acheteur, le prix proposé, par cet acheteur et tout autre termes et conditions significatifs de ce transfert (la "Proposition de Sortie Conjointe").

Les autres actionnaires ou détenteurs de warrant auront le droit de transférer au tiers acheteur, selon les mêmes termes et conditions que l'Actionnaire Vendeur, une part proportionnelle de leurs actions dans la Société selon les mêmes termes et conditions que ceux offerts par le tiers acheteur à l'Actionnaire Vendeur, à moins que cela n'ait été décidé autrement par cet autre actionnaire ou détenteur de warrant.

Le droit de sortie conjointe visé au présent article peut être exercé dans les quinze (15) Jours Ouvrables à partir de la date à laquelle l'autre actionnaire a reçu la Proposition de Sortie Conjointe.

Si l'Actionnaire Vendeur ne parvient pas à faire acheter les actions dans la Société de l'autre actionnaire par le tiers acheteur, l'Actionnaire Vendeur ne sera pas obligé d'effectuer le transfert.

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans; ils sont rééligibles et toujours révoquables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la Loi ou les présents Statuts est de sa compétence.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le conseil d'administration devra désigner, parmi ses membres, son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président, ou de tout administrateur. Les réunions du conseil d'administration doivent être tenues au siège social de la Société, sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

Une convocation écrite à toute réunion du conseil d'administration doit être adressée aux administrateurs huit (8) jours au moins avant l'heure prévue pour la réunion. Cette convocation peut être omise si chaque administrateur y consent par écrit, par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie dudit document signé constituant une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion du conseil d'administration dont l'heure et l'endroit auront été déterminés dans une décision précédente adoptée par le conseil d'administration et qui aura été communiquée à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, un mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les réunions du conseil d'administration peuvent aussi être tenues par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication autorisant les personnes participant à de telles réunions de s'entendre les unes les autres de manière continue et permettant une participation effective à ces réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaudra à une participation en personne et la réunion devra être considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société. Les administrateurs qui sont, au moment de la réunion du conseil d'administration, en Allemagne ou au Royaume-Uni, ne participeront pas à ladite réunion du conseil d'administration.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. Chaque administrateur peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant l'adoption des résolutions. La date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

Le procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration doit être signé par le président du conseil d'administration, ou en son absence, par le président temporaire, ou par deux (2) administrateurs. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou d'une autre manière devront être signés par le président du conseil d'administration ou par deux (2) administrateurs.

Les décisions de l'administrateur unique doivent être consignées dans un procès-verbal signé par le seul directeur. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui peuvent être produits en justice ou ailleurs seront signés par le seul directeur.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué. La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera engagée envers les tiers par la signature de toute(s) personne (s) à qui un tel pouvoir peut avoir été délégué, agissant individuellement ou conjointement, conformément aux limites imposées par ladite délégation.

**Art. 8.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 9.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de la même année.

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mardi du mois de juin à 11 heures, à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 12.** Lorsqu'une modification des Statuts modifie les droits respectifs d'une Catégorie d'Actions, ces modifications, afin d'être valables, doivent être approuvées par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société et par une assemblée spéciale des actionnaires à laquelle seront présents les détenteurs d'Actions des Catégories d'Actions concernées.

**Art. 13. Distributions.**

13.1) un montant de cinq pour cent (5%) des bénéfices nets réalisés devra être placé dans un compte légal de réserve. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque ce montant de réserve sera de dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

13.2) le solde pourra être distribué aux actionnaires sur décision de l'assemblée générale des actionnaires selon les dispositions prévues ci-dessous.

13.3) Les actionnaires peuvent décider de déclarer et de payer des dividendes intérimaires sur la base d'états des comptes préparés par le directeur, ou par le conseil d'administration, démontrant que des fonds sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant distribué ne devra pas dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminués des pertes reportées et des sommes devant être alloués à une réserve établie par la Loi, selon les dispositions prévues ci-dessous.

13.4) Les dividendes déclarés peuvent être payés dans toutes les monnaies sélectionnées par le directeur ou le conseil d'administration et peuvent être payés aux endroits et à l'heure prévus par le directeur ou le conseil d'administration. Le directeur ou le conseil d'administration peut décider d'un taux de change final applicable à la transposition des dividendes dans la monnaie de leur paiement. Un dividende déclaré mais impayé sur une Action pendant une durée de cinq ans ne pourra ensuite être réclamé par le détenteur de cette action, et devra être abandonné par le détenteur de cette action, et sera repris par la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur des dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte de détenteurs d'actions.

13.5) L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Les détenteurs d'actions des Catégories A, B, C, D, E, F, G, H, I et J ont droit à tous les revenus distribuables restant au prorata de leur participation dans la Société.

Dans l'hypothèse où il n'y a plus aucune Action de Catégorie J dans la Société, les détenteurs d'Actions de Catégorie I auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants, après distribution des revenus distribuables au prorata aux détenteurs d'actions des Catégories A, B, C, D, E, F, G, H et I.

Dans l'hypothèse où il n'y a plus aucune action de Catégorie J et plus aucune action de Catégorie I dans la Société, les détenteurs d'actions de Catégorie H auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants, après distribution des revenus distribuables au prorata aux détenteurs d'actions des Catégories A, B, C, D, E, F, G et H.

Dans l'hypothèse où il n'y a plus aucune action de Catégorie J plus aucune action de Catégorie I et plus aucune action de Catégorie H, les détenteurs d'actions de Catégorie G auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants, après la distribution des revenus distribuables au prorata aux détenteurs d'actions des Catégories A, B, C, D, E, F et G.

Dans le cas où il n'y aurait plus d'actions de Catégorie J, d'actions de Catégorie I, d'actions de Catégorie H et d'actions de Catégorie G dans la Société, les détenteurs d'actions de Catégorie F auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants, après la distribution des revenus distribuables au prorata aux détenteurs d'actions des Catégories A, B, C, D, E et F.

Dans le cas où il n'y aurait plus d'actions de Catégorie J, d'actions de Catégorie I, d'actions de Catégorie H, d'actions de Catégorie G et d'actions de Catégorie F dans la Société, les détenteurs d'actions de Catégorie E auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants, après la distribution des revenus distribuables au prorata aux détenteurs d'actions des Catégories A, B, C, D et E.

Dans le cas où il n'y aurait plus d'actions de Catégorie J, d'actions de Catégorie I, d'actions de Catégorie H, d'actions de Catégorie G, d'actions de Catégorie F et d'actions de Catégorie E dans la Société, les détenteurs d'actions de Catégorie D auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants, après la distribution des revenus distribuables au prorata aux détenteurs d'actions des Catégories A, B, C et D.

Dans le cas où il n'y aurait plus d'actions de Catégorie J, d'actions de Catégorie I, d'actions de Catégorie H, d'actions de Catégorie G, d'actions de Catégorie F, d'actions de Catégorie E et d'actions de Catégorie D dans la Société, les détenteurs d'actions de Catégorie C auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants, après la distribution des revenus distribuables au prorata aux détenteurs d'actions des Catégories A, B et C.

Dans le cas où il n'y aurait plus d'actions de Catégorie J, d'actions de Catégorie I, d'actions de Catégorie H, d'actions de Catégorie G, d'actions de Catégorie F, d'actions de Catégorie E, d'actions de Catégorie D et d'actions de Catégorie C dans

la Société, les détenteurs d'actions de Catégorie B auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants, après la distribution des revenus distribuables au prorata aux détenteurs d'actions des Catégories A et B.

Dans le cas où il n'y aurait plus d'actions de Catégorie J, d'actions de Catégorie I, d'actions de Catégorie H, d'actions de Catégorie G, d'actions de Catégorie F, d'actions de Catégorie E, d'actions de Catégorie D, d'actions de Catégorie C et d'actions de Catégorie B dans la Société, les détenteurs d'actions de Catégorie A auront le droit de recevoir les revenus distribuables restants.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi.

**Art. 14. Dissolution, Liquidation.** Après paiements de toutes les dettes et toutes les charges de la Société et des frais de liquidation, le produit net de la liquidation sera distribué aux actionnaires, en accord avec et afin de réaliser sur la totalité, le même résultat économique que les règles de distribution établies pour les distributions de dividendes. Chaque Action Préférentielle a droit à un remboursement préférentiel de la valeur nominale d'une telle Action Préférentielle, sans préjudice des droits de liquidation qui y sont attachés.

**Art. 15. Définitions.** Montant Disponible signifie le montant total des bénéfices nets réalisés par la Société (y compris les bénéfices reportés) dans le cas où l'actionnaire aurait pu bénéficier de distributions de dividendes conformément à l'article 13) des présents Statuts, augmentés de (i) toute prime d'émission librement distribuable et tout autre réserves librement distribuables et (ii) si le cas se présente, du montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale en rapport avec la Catégorie d'Actions devant être annulée, mais diminués de (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) tout montant devant être placé dans la réserve(s) selon les exigences de la Loi ou de ces Statuts, à chaque fois tel qu'établi dans les Comptes Intérimaires (pour éviter toute confusion, à l'exception de tout double comptage) afin que:

$$MD = (BN + P + CR) - (P + RL)$$

Par lequel:

MD = Montant Disponible

BN = Bénéfices Nets (y compris les profits reportés) dans le cas où l'actionnaire aurait pu bénéficier de distributions de dividendes conformément à l'article 13) des présents Statuts.

P = toute prime d'émission librement distribuable et tout autre réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale en rapport avec la Catégorie d'Actions devant être annulée

P = pertes (y compris les pertes reportées)

RL = tout montant devant être placé dans la réserve(s) selon les exigences de la Loi ou des présents Statuts.

Valeur de l'Annulation par Action a la signification qui lui est donnée à l'article 3.7) des présents Statuts.

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à une Date de Comptes Intérimaires prévue.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date, non antérieure à huit (8) jours, avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie d'Actions.

Catégorie d'Actions signifie la catégorie d'actions de la Catégorie A, de la Catégorie B, de Catégorie C, de Catégorie D, de la Catégorie E, de la Catégorie F, de la Catégorie G, de la Catégorie H, de la Catégorie I ou de la Catégorie J.

Montant Total de l'Annulation a la signification qui lui est donnée à l'article 3.8) des présents Statuts.

**Art. 16.** La Loi trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents Statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2015.
2. La première assemblée générale des actionnaires sera tenue en 2016.
3. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués au cours du premier exercice social de la Société.

#### *Souscription et paiement*

Les trente-et-un mille neuf cents (31.900) actions émises, divisée en trente-et-un mille (31,000) actions de catégorie A, cent (100) actions de catégorie B, cent (100) actions de catégorie C, cent (100) actions de catégorie D et cent (100) actions de catégorie E, cent (100) actions de catégorie F, cent (100) actions de catégorie G, cent (100) actions de catégorie H, cent (100) actions de catégorie I, et cent (100) actions de catégorie J, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, ont été souscrites comme suit:

- MH Apo X S.A., susmentionnée, a souscrit à vingt-sept mille deux cent quatre-vingt (27.280) actions de Catégorie A, quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie B, quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie C, quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie D, quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie E, quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie F, quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie G, quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie H, quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie I et quatre-vingt-huit (88) actions de Catégorie J et les a intégralement payés par un apport en numéraire pour un montant total de vingt-huit mille soixante-dix-sept euros (EUR 28.072)

- MH Med Y S.A., susmentionnée, a souscrit à trois cent dix (310) actions de Catégorie A, une (1) action de Catégorie B, une (1) action de Catégorie C, une (1) action de Catégorie D, une (1) action de Catégorie E, une (1) action de Catégorie F, une (1) action de Catégorie G, une (1) action de Catégorie H, une (1) action de Catégorie I et une (1) action de Catégorie J et les a intégralement payés par un apport en numéraire pour un montant total de trois cent dix-neuf euros (EUR 319); et

- MH Med Z S.A., susmentionnée, a souscrit à trois mille quatre cent dix (3.410) actions de Catégorie A, onze (11) actions de Catégorie B, onze (11) actions de Catégorie C, onze (11) actions de Catégorie D, onze (11) actions de Catégorie E, onze (11) actions de Catégorie F, onze (11) actions de Catégorie G, onze (11) actions de Catégorie H, onze (11) actions de Catégorie I et onze (11) actions de Catégorie J et les a intégralement payés par un apport en numéraire pour un montant total de trois mille cinq cent neuf euros (EUR 3.509)

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire de sorte que le montant de trente-et-un mille neuf cents euros (EUR 31.900) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport total d'un montant de trente-et-un mille neuf cents euros (EUR 31.900) est entièrement affecté au capital social.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues par ou posées par l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

#### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200.-).

#### *Décisions des actionnaires*

Les actionnaires constituants, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, ont adopté à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social de la Société se terminant le 31 décembre 2019:

i) Pii Ketvel, né à Helsinki, Finlande, le 4 juin 1968, ayant son adresse professionnelle au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg;

ii) Bernd Janietz, né à Goslar, Allemagne, le 26 juillet 1948, ayant son adresse professionnelle au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg;

iii) David Bannerman, né à Edimbourg, Ecosse, le 2 février 1962, ayant son adresse professionnelle au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg;

3. La personne suivante est nommée en tant que réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social de la Société se terminant le 31 décembre 2015:

Ernst & Young, une société anonyme existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate, sur demande des comparantes, que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. Klingele, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 4 juin 2015. GAC/2015/4739. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 11 juin 2015.

Référence de publication: 2015089056/701.

(150101401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

**Europa Wanda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 139.281.

*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société à Luxembourg en date du 3 juin 2015*

Il résulte des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 3 juin 2015 que l'associé unique a décidé de:

1. prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Vincent Goy, gérant de la Société, avec effet au 3 juin 2015.
2. élire, pour une durée indéterminée, en tant que gérant de la Société Madame Zivana Krusic, née le 27 mai 1975 à Pétange, Luxembourg et résidant professionnellement au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
3. Nommer Deloitte Audit, société anonyme dont le siège social est situé au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à l'assemblée générale de l'associé unique devant se tenir en l'année 2016 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2015.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2015095131/21.

(150106102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

**3i GC Holdings B1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 152.370.

In the year two thousand and fifteen, on the fifth day of the month of June.

Before Us, Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned;

THERE APPEARED:

I. 3i Growth Capital B L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of England and Wales whose registered office is at 16, Palace Street, SW1E 5JD, London, United Kingdom, and registered under number LP13778,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Pétange, pursuant to a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed in order to be filed with the registration authorities concurrently.

II. The appearing party is the single shareholder (the "Single Shareholder") of 3i GC Holdings B1 S. à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée incorporated by a notarial deed drawn up by Maître Martine Schaeffer, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 24 March 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1036, page 49683 dated 18 May 2010 (the "Articles"), having its registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the "RCS") under number B 152370 and whose Articles were last amended by a deed of Maître Carlo Wersandt, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 30 March 2010 published in the Mémorial number 1039, page 49853 dated 18 May 2010 (the "Company").

III. The appearing party representing the whole share capital of the Company requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 (the "Article 200-2") of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended (the "1915 Law"), which provides that a single shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the single shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

*First resolution*

The Single Shareholder resolves to dissolve and put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

*Second resolution*

The Single Shareholder resolves to appoint, pursuant to article 16 of the Articles, Mr. Antoine Clauzel, born on 12 December 1952 in Reims (France), residing professionally at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as liquidator of the Company (the "Liquidator") and the Liquidator accepts this mandate.



### *Third resolution*

The Single Shareholder resolves that the Liquidator shall receive the powers determined hereafter:

- the Liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the 1915 Law;
- the Liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the 1915 Law without requesting the authorisation of the Single Shareholder in the cases in which it is required;
- the Liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration, renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission, and remove any attachment, with or without payment, of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance;
- the Liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company;
- the Liquidator may, under its/his responsibility and for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers as it/he determines and for the period it/he determines;
- the Liquidator may distribute to the Single Shareholder an advance in cash or in kind on the proceeds of the liquidation;
- the Liquidator shall be liable, both to third parties and to the Company, for the execution of the mandate given to it/him hereby;
- the Liquidator's signature binds validly and without limitation the Company in the process of liquidation; and
- the Liquidator shall draft a report on the results of the liquidation and the employment of the corporate assets with supporting accounts and documents.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Pétange, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, acting as said here above, known to the notary by first and last name, civil status and residence, the said proxyholder has signed with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le cinquième jour du mois juin.

Par-devant Nous, Maître Jacques KESSELER, notaire résidant à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné;

#### **A COMPARU:**

I. 3i Growth Capital B.L.P., une limited partnership constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles ayant son siège social au 16, Palace Street, SW1E 5JD, Londres, Royaume Uni, et immatriculée sous le numéro LP13778, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte, aux fins d'enregistrement.

II. La partie comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de 3i GC Holdings B1 S. à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise constituée par acte du notaire Maître Martine Schaeffer demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 24 Mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1036, page 49683 en date du 18 Mai 2010 (les "Statuts"), ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le "RCS") au numéro B 152370 et dont les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Carlo Wersandt demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 30 Mars 2010 publiés au Mémorial numéro 1039, page 49853 en date du 18 Mai 2010 (la "Société").

III. La partie comparante représente l'intégralité du capital social et requière le notaire d'acter les résolutions suivantes prises en conformité avec l'article 200-2 (l'"Article 200-2") de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales datée du 10 août 1915, telle que modifiée (la "Loi de 1915"), selon lequel un associé unique d'une société à responsabilité limitée peut exercer les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique sont constatées dans un procès-verbal ou établies par écrit:

### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation à compter de la date du présent acte.

### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer, selon l'article 16 des Statuts, Mr. Antoine Clauzel, né le 12 Décembre 1952 à Reims (France), résident professionnellement au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, comme liquidateur de la Société (le "Liquidateur") et le Liquidateur accepte ce mandat.

### Troisième résolution

L'Associé Unique décide que le Liquidateur recevra les pouvoirs comme déterminés ci-après:

- le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la Loi de 1915;
- le Liquidateur peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'Associé Unique dans les cas où elle est requise;
- le Liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de procéder à une inscription automatique; renoncer à tous droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions résolutoires; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres charges;
- le Liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux comptes de la Société;
- le Liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera;
- le Liquidateur pourra distribuer à l'Associé Unique une avance en numéraire ou en nature sur le boni de liquidation;
- le Liquidateur sera responsable tant envers les tiers qu'envers la Société, pour l'exécution du mandat qui lui est donné;
- la signature du Liquidateur lie valablement et sans limitation la Société dans le processus de liquidation; et
- le Liquidateur rédigera un rapport sur les résultats de la liquidation et sur l'emploi des actifs sociaux, comptes et documents à l'appui.

### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise et française, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande de la même partie comparante il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaut.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, en date figurant en-tête du présent acte.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-dessus, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 juin 2015. Relation: EAC/2015/13043. Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur ff.* (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015089285/117.

(150101662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

### **DBV Advisory Company (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 69.627.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 avril 2015 a renouvelé les mandats de Messieurs Christian Marx, Marcus Thiel, Oliver Schütz et Mirko Dietz en tant que membres du conseil d'administration pour une nouvelle période jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Par conséquent, le conseil d'administration se compose comme suit et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2016:

- Christian Marx, Membre du Conseil d'Administration

Colonia-Allee 10-20, D-51067 Köln

- Marcus Thiel, Membre du Conseil d'Administration

Colonia-Allee 10-20, D-51067 Köln

- Oliver Schütz, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Mirko Dietz, Membre du Conseil d'Administration

Maison 25, L-6225 Hersberg

Ernst & Young a été réélu comme réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2015089511/24.

(150102912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

**SUN-CE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2412 Howald, 19, Rangwee.  
R.C.S. Luxembourg B 145.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015088471/10.

(150101138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

**Direct Lending Co-Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 25, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 197.616.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-second of May.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

Direct Lending Co-Invest SLP, a special limited partnership (société en commandite spéciale - SCSp), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, within the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, duly represented by its general partner, Private Lending General Partner S.à r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, within the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register and with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-),

duly represented by Mrs Arlette Siebenaler, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 15, 2015.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (the "Articles"), which specify in articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to a single shareholder company.

**Art. 2.** The purpose of the Company is to invest in a portfolio of securities and loans of a restricted circle of borrowers or other financial instruments, and to invest into bonds, debentures, funds, notes, equity and other debt instruments or securities, trade receivables or other forms of claims, obligations (including but not limited to synthetic securities / obligations), to acquire rights or participations in loans and in financial derivatives agreements or instruments, to enter into any agreements relating to such portfolio and to administrate, develop and manage such portfolio.

The Company may also raise funds through, including, but not limited to, the issue of certificates, bonds, notes, obligations and other debt instruments or debt securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the Law.

The Company may also invest in bilateral loans and sub-participations with a restricted circle of borrowers.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name "Direct Lending Co-Invest Investments (Luxembourg) S.à.r.l.".

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one Euro (EUR 1) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the manager(s) subject to the Law and these Articles.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders of the Company, in accordance with article 14 of the Articles.

**Art. 8.** Each share is entitled to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law only.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders, in case of plurality of shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders.

The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of any one manager of the Company or by the signature of any person (s) to whom such signatory power has been granted by the board of managers, but only within the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex, facsimile or email another manager as his proxy, provided that the represented manager does not direct his proxy how to vote. A manager may represent more than one of his colleagues.

If several managers have been appointed, any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving the evidence of the resolution.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only valid taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 16.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The manager(s) as appropriate may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits, share premium and other distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant shareholder(s).

Any share premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these Articles.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the thirty-first December 2015.

#### *Subscription and payment*

Twelve thousand five hundred (12,500) shares have been entirely subscribed by Direct Lending Co-Invest SLP, pre-named.

All the shares have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,800.-.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The incorporating shareholder has passed the following resolutions:

1) The Company will be administered by the following managers:

- Mr. William Jones, on 11 February 1963 in New York, USA, residing at 137, avenue du Bois, L-1250 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Henry Kelly, born on 5 October 1955 in Douglas, Isle of Man, British Isles, residing at 4, rue Jean-Pierre Lanter, L-5943 Itzig, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Terrence Alfred Farrelly, residing professionally at 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, born on 29 June 1962, in Sydney, Australia.

The duration of their mandate is unlimited. The Company will be bound by the sole signature of any one manager.

2) The registered office of the Company is set at 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-deux mai.

Par-devant, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Direct Lending Co-Invest SLP, une société en commandite spéciale - SCSp, constituée et existant selon les lois de du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation avec le Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, dûment représentée par son associé-commandité, Private Lending General Partner S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et ayant un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-),

dûment représentée par Madame Arlette Siebenaler, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 mai 2015.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la «Société»), et en particulier par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** L'objet de la Société est d'investir dans un portefeuille comprenant des titres et des prêts d'un cercle restreint d'emprunteurs ou d'autres instruments financiers, et d'investir dans des obligations, des débentures, des fonds, des effets, des actions et d'autres titres de créance ou valeurs mobilières, des créances commerciales ou d'autres formes de créances, des obligations (y compris, mais ne se limitant pas aux instruments synthétiques/aux obligations), d'acquérir des droits ou des participations dans des prêts ou contrats ou autres instruments sur des produits dérivés, de conclure tout contrat relatif au portefeuille en question et d'administrer, développer et gérer ledit portefeuille.

La Société peut également lever des fonds, y compris, mais ne se limitant pas à l'émission des certificats, des obligations, des effets, et autres titres de créance, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres et obtenir des prêts ou toute autre forme de moyen de crédit.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut mettre en oeuvre toutes mesures et exécuter toutes opérations qu'elle estime nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, le tout en restant dans les limites imposées par la Loi.

La Société peut également investir dans des prêts bilatéraux et des sous-participations impliquant un cercle restreint d'emprunteurs.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination «Direct Lending Co-Invest Investments (Luxembourg) S.à r.l.».

**Art. 5.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut faire l'objet d'un transfert au sein de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité des gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et assemblées générales extraordinaires.

La Société peut créer un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) gérant(s) sous réserve de la Loi et des présents Statuts.

**Art. 7.** Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par décision de l'assemblée générale des associés de la Société, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

**Art. 9.** Vis-à-vis de la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente à l'égard de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application des dispositions de l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés, en cas de pluralité des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés.

Le(s) gérant(s) est (sont) révocable(s) ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social, et pourvu que les dispositions du présent article aient été respectées.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou par les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité des gérants, du conseil de gérance.

La société est engagée par la signature individuelle de l'un quelconque de ses gérants ou par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de ce pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer à un ou plusieurs agents ad hoc une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de ces agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie ou email un autre gérant comme son mandataire, à condition que le gérant représenté ne donne pas d'instructions en matière de vote à son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Si plusieurs gérants ont été désignés, tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance par audioconférence, vidéoconférence ou tout autre moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre ses résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

En cas de pluralité des gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants (le cas échéant) n'assume(ent), en raison de sa/leur fonction, aucune responsabilité personnelle relative à tout engagement régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts qu'il détient. Sous réserve d'une majorité plus importante prévue par les Statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'exercice financier de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'exercice financier, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité des gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut inspecter dudit inventaire et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour les besoins de la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué au(x) associé(s), proportionnellement à sa/leur participation dans le capital de la Société.

Le ou les gérants, le cas échéant, peuvent décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice financier sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice financier, augmentés des bénéfices reportés, d'une prime d'émission et d'autres réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les Statuts, et que (ii) les sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés sont récupérables auprès du ou des associés concernés.

Toute prime d'émission ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés, sous réserve des dispositions de la Loi et aux présents Statuts.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice comptable commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre 2015.

#### *Souscription et paiement*

L'ensemble des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales a été souscrit par Direct Lending Co-Invest SLP, telle que qualifiée ci-avant.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ EUR 1.800.-.

#### *Résolutions de l'associé unique*

L'associé unique a adopté les résolutions suivantes:

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

- Monsieur William Jones, né à New York, USA le 11 février 1963, demeurant au 137, avenue du Bois, L-1250 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Henry Kelly, né à Douglas, Ile de Man, Royaume Uni le 5 octobre 1955, demeurant au 4, rue Jean-Pierre Lanter, L-5943 Itzig, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Terrence Alfred Farrelly, résidant professionnellement au 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, né le 29 juin 1962 à Sydney, Australie.

La durée de leur mandat est illimitée. La Société est valablement engagée par signature individuelle de l'un quelconque de ses gérants.

2) Le siège social de la Société est établi au 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connu(e) du notaire instrumentant par son nom, prénom, état civil et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 28 mai 2015. Relation: 1LAC/2015/16507. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 15 juin 2015.

Référence de publication: 2015089502/311.

(150102835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.